

Numéric'Emploi se déploie sur l'Hexagone

by Entreprise & Carrières - dimanche, novembre 10, 2019

<http://correspondances.fr/numericemploi-se-deploie-sur-lhexagone/>

Depuis six ans, les entreprises numériques du Grand Est organisent eux-mêmes la détection et la formation de leurs futures recrues. Efficace, le dispositif va s'étendre en France entière.

Le Grand Est ne constitue que la neuvième région française en termes de numérique, mais la proximité des frontières a conduit ses entreprises de services informatiques à se mobiliser dès le début de la décennie pour contrer la pénurie de main d'œuvre. En 2013, une première convention entre Syntec numérique Grand Est, son ex-opca Fafiec, désormais absorbé par l'opco Atlas, et Pôle emploi, a permis de formaliser en Alsace un dispositif inédit de recrutement et de formation. Reconduite et structurée trois ans plus tard au sein de l'association Numéric'emploi Grand Est (Nege), la démarche s'est élargie à la Lorraine et à la Champagne-Ardenne et devrait se déployer progressivement sur l'ensemble du territoire.

Pôle emploi présélectionne des demandeurs d'emploi ou des salariés en reconversion sur la base de leur appétence aux métiers du numérique. Environ une fois par mois, cinq adhérents de Syntec numérique Grand Est – dirigeants de sociétés, DRH ou experts en informatique – vont à la rencontre d'une trentaine de candidats à Strasbourg, Mulhouse ou Nancy, pour évaluer leur niveau d'employabilité, les adresser directement à des employeurs potentiels ou leur conseiller des formations complémentaires. Equipés d'une tablette, ils s'appuient sur une application dédiée pour objectiver leurs critères et enrichir une base de données commune aux adhérents.

Cette approche directe a permis d'accueillir 500 personnes par an, et d'en orienter près de la moitié vers des formations, des stages ou des emplois. Environ 80 % des candidats intégrés dans le dispositif trouvent un emploi au terme de formations très diverses, qui varient de six mois à deux ans en fonction des profils. Nege s'implique aussi dans le cahier des charges soumis aux organismes de formation pour adapter l'offre tantôt à des « décrocheurs », tantôt à des demandeurs d'emploi déjà bien familiarisés à l'outil informatique. Le conseil régional du Grand Est a pleinement soutenu une démarche jugée anticipatrice et adaptée aux besoins du territoire.

Ce succès conduit aujourd'hui Syntec numérique de dupliquer Nege à l'échelle nationale. Le syndicat professionnel, qui regroupe 2.000 entreprises pour près de 500.000 salariés, a annoncé fin septembre un objectif ambitieux : en se déployant progressivement sur le territoire en trois à quatre ans, le dispositif pourrait permettre le recrutement, chaque année, de 60.000 demandeurs d'emploi et personnes en reconversion.

Selon le syndicat, la gouvernance tripartite employeurs – Région – Pôle emploi doit rester au cœur de Numéric'emploi, les entreprises demeurant à ses yeux les mieux placées pour définir le contenu pédagogique, les objectifs, l'organisation et les modalités des formations. Syntec a commencé à présenter le dispositif, notamment dans les Hauts-de-France et en Pays de Loire.

Le financement de ces formations reste un point de tension, notamment pour les profils bac+4 ou bac + 5, qui, pour l'heure, n'entrent pas dans le dispositif. Par ailleurs, la ProA – Reconversion ou promotion par

alternance – dont les modalités ont été définies par ordonnance le 21 août 2019 pourrait ouvrir des voies de financement, mais elle suppose un accord de branche étendu pour être applicable. Les premières négociations paritaires commenceront d'ici à la fin de l'année.